

Information réglementée

## ASIT biotech nomme le Dr. Mohamed Shamji, un expert internationalement reconnu de l'immunothérapie allergénique, Conseiller scientifique pour la découverte de nouveaux candidats médicaments et pour les activités précliniques

**Bruxelles, Belgique, le 26 juillet 2016 – ASIT biotech (ASIT - BE0974289218)**, société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie innovants pour le traitement des allergies, annonce aujourd'hui la nomination du Dr. Mohamed Shamji au poste de Conseiller scientifique pour le développement de nouveaux candidats médicaments.

Le Dr. Shamji apportera son soutien et ses compétences en immunologie aux équipes de recherche préclinique d'ASIT biotech avec comme objectif principal la caractérisation des propriétés immunologiques de nouveaux candidats médicaments.

*« Je suis honoré de pouvoir conseiller ASIT biotech qui propose une nouvelle approche dans l'immunothérapie allergénique. Basés sur des fragments d'allergènes naturels hautement purifiés et de taille optimale, les peptides utilisés par ASIT biotech activent une réponse protectrice des lymphocytes B en induisant des anticorps capables de bloquer les réactions allergiques. Cette propriété constitue un point de différenciation majeur par rapport aux stratégies d'immunothérapie de l'allergie basées sur l'utilisation de peptides. Je suis impatient d'explorer le potentiel de la plateforme technologique d'ASIT biotech dans le traitement de nouvelles allergies, » déclare le Dr. Shamji.*

Le Dr. Shamji a complété sa formation clinique postdoctorale en immunologie clinique au *Chelsea & Westminster Hospital NHS Foundation Trust* à Londres en 2004. Fort de son intérêt pour la recherche translationnelle, il a obtenu en 2010 un Doctorat en allergie et immunologie clinique au *National Heart & Lung Institute* à l'Imperial College de Londres. Le Dr. Shamji a récemment constitué un groupe de recherche sur l'immunomodulation et la tolérance groupe (Immunomodulation and Tolerance group) au sein de la section de l'immunologie clinique et des allergies de l'Imperial College de Londres dirigée par le Prof. Stephen Durham. En reconnaissance de ses recherches et réalisations académiques, il a reçu le Prix du président de l'Imperial College pour le meilleur chercheur en début de carrière en 2015.

Dr. Shamji est l'auteur de plus de 40 publications dans des revues à comité de relecture prestigieuses. Ses deux récentes publications dans le *Journal of Allergy and Clinical Immunology* ont été distinguées comme le choix de l'éditeur. Pour sa biographie scientifique complète, merci de cliquer [ici](#).

**Thierry Legon, administrateur délégué (CEO) d'ASIT biotech, conclut :** *« Dans la continuité de la structuration de notre équipe, nous sommes ravis de pouvoir désormais collaborer plus étroitement avec le Dr. Shamji, un expert reconnu dans le domaine de l'immunothérapie allergénique. Sa maîtrise des mécanismes d'induction de tolérance immunologique représente un véritable atout pour identifier de nouveaux axes de développement d'ASIT biotech, qui dispose déjà de deux produits candidats innovants visant l'allergie aux pollens de graminées et aux acariens. »*

### A propos d'ASIT biotech

ASIT biotech est une société biopharmaceutique belge au stade du développement clinique spécialisée dans le développement et la commercialisation future d'une nouvelle génération de produits d'immunothérapie pour les allergies. Grâce à ASIT+™, sa plateforme technologique innovante, ASIT biotech est actuellement le seul développeur d'immunothérapies allergéniques à base d'un mélange unique de fragments d'allergènes naturels hautement purifiés et de

taille optimale. Le résultat de cette innovation est un traitement de courte durée, ce qui devrait améliorer l'acceptation et l'observance du traitement par les patients et son efficacité dans la vie réelle. Le portefeuille d'ASIT biotech comporte deux produits candidats innovants, ciblant les allergies respiratoires présentant la plus forte prévalence (allergies aux pollens de graminées avec gp-ASIT+™ et aux acariens avec hdm-ASIT+™). Ces produits pourraient permettre d'élargir de manière significative le marché actuel de l'immunothérapie. Enfin, la Société estime que sa plateforme innovante ASIT+™ est flexible et applicable à d'autres types d'allergies.

ASIT biotech compte 22 employés et collaborateurs. Son siège social est à Bruxelles et ses laboratoires à Liège, en Belgique.

Plus d'informations sur [www.asitbiotech.com](http://www.asitbiotech.com).

## Contact

### Société

Thierry Legon, administrateur délégué (CEO)  
ASIT biotech  
Tél. : +32 2 264 03 90  
[investors@asitbiotech.com](mailto:investors@asitbiotech.com)

### Relations investisseurs et médias - France

NewCap  
Dusan Oresansky / Pierre Laurent  
Tél. : +33 1 44 71 94 92  
[asitbiotech@newcap.eu](mailto:asitbiotech@newcap.eu)

### Relations médias - Belgique

Laure-Eve Monfort  
Tél. : +32 2 290 90 93  
[monfort@comfi.be](mailto:monfort@comfi.be)

## Déclarations prospectives

Toutes les déclarations dans cette annonce qui ne sont pas relatives à des événements ou données historiques sont des déclarations prospectives. Dans certains cas, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'usage de mots tels que « croit », « estime », « anticipe », « attend », « envisage », « peut », « fera », « projette », « continue », « en cours », « potentiel », « présage », « cible », « vise », « cherche », ou « devrait », ou, dans chaque cas, par leur équivalent négatif ou une terminologie comparable, ou lorsqu'il est question de discussions relatives à la stratégie, aux plans, objectifs, ambitions, buts, événements futurs ou intentions. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations au sujet des intentions, des convictions et des attentes actuelles de la Société. Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus et de l'incertitude car elles portent sur des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non se produire dans le futur. Les déclarations prospectives ne constituent pas la garantie de performances futures. Prenant en compte ces risques et incertitudes, vous ne devriez pas vous baser sur des déclarations provisionnelles en vue de prédire des résultats effectifs. Toute déclaration prospective est faite exclusivement à la date de cette annonce. La Société n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à publier des mises à jour ou à réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué suite à de nouvelles informations, des événements récents ou autres, sauf si cela était requis par la loi ou les règlements.

## Avertissement juridique

Ce communiqué ne constitue en aucune façon une offre ou une invitation à vendre ou émettre, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de ASIT Biotech SA (la « Société » et les « Actions »). Tout achat, souscription ou demande d'actions émises dans le cadre de l'offre envisagée ne devrait être fait que sur la base des informations contenues dans le prospectus et tout supplément s'y rapportant, le cas échéant. Ce communiqué ne constitue pas un prospectus et l'information contenue dans ce document l'est uniquement à titre informatif et ne prétend pas être entière ou complète. Les investisseurs ne devraient pas souscrire aux Actions, sauf sur la base des informations contenues dans le prospectus que la Société prévoit de publier après son approbation par l'Autorité Belge des Services et Marchés Financiers (the *Financial Services and Markets Authority*) et qui pourra ensuite être obtenu au siège social de la Société et sur le site [www.asitbiotech.com](http://www.asitbiotech.com).

Ce communiqué ne peut pas faire l'objet d'une distribution, directement ou indirectement, aux ou vers les Etats-Unis ou à une personne aux États-Unis au sens de l'U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les Actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, sauf sur base d'une exemption des exigences d'enregistrement en vertu du Securities Act. La Société n'a pas enregistré et n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'émission des Actions envisagée aux États-Unis, et n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des Actions aux États-Unis.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à la publication, la distribution ou la diffusion aux ou vers les Etats-Unis, l'Australie, le Canada, le Japon ou toute autre juridiction où la distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué violerait les lois et règlements en vigueur.

ASIT biotech assume la responsabilité pour les informations contenues dans ce communiqué.